



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°2009 DU 2 JUILLET 2025

Le Chef de l'État a eu un entretien avec le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, s'est entretenu, ce mercredi 2 juillet 2025, au Palais de la Présidence de la République, avec le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo, M. Isidore MVOUBA.

Le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo a salué la transformation et le développement impressionnant de la Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années, et annoncé la conclusion d'un accord entre son Institution et l'Assemblée Nationale ivoirienne, en vue de faire face, ensemble, aux enjeux et défis du moment.

Notons que dans la matinée, le Président Alassane OUATTARA a présidé un Conseil des Ministres.

Ce Conseil a pris plusieurs décisions, notamment la révision des curricula de formation aux emplois publics qui vise à renforcer l'adéquation entre les compétences des Agents publics et les besoins des Administrations publiques, et l'intensification du programme de digitalisation en cours des procédures administratives en vue de relever les défis liés aux retards et lenteurs dans la délivrance des actes ou documents administratifs.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Léon FOSSOU, Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci